

le

# Pennois

N° 252 | JAN.-FÉV.-MAR. | 2020

WWW.PENNES-MIRABEAU.ORG | WWW.FACEBOOK.COM/LESPENNES | WWW.TWITTER.COM/PENNES\_MIRABEAU | #PENNESMIRABEAU

# CHAMPIONNES!





Médecins de garde

Les horaires de garde des samedis, dimanches et fériés sont centrés sur les heures où la demande de soins est la plus importante : le samedi 12h-20h et le dimanche 8h-20h. Merci de téléphoner avant de vous déplacer. Pour la tranche horaire de 20h à 8h, contacter le 15.

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>LES 4 ET 5 JANVIER</b><br>Dr Marocco<br>04 91 30 26 60      | <b>LES 1<sup>ER</sup> ET 2 FÉVRIER</b><br>Dr Pasqualetto<br>04 42 02 77 78 | <b>LES 29 FÉV. ET 1<sup>ER</sup> MAR.</b><br>Dr Delhoume<br>04 42 02 73 96 |
| <b>LES 11 ET 12 JANVIER</b><br>Dr Gallissian<br>04 91 30 26 60 | <b>LES 8 ET 9 FÉVRIER</b><br>Dr Lubin<br>04 42 10 48 98                    | <b>LES 7 ET 8 MARS</b><br>Dr Le Baut<br>04 91 30 26 60                     |
| <b>LES 18 ET 19 JANVIER</b><br>Dr Ysos<br>04 91 30 26 60       | <b>LES 15 ET 16 FÉVRIER</b><br>Dr Delhoume<br>04 42 02 73 96               | <b>LES 14 ET 15 MARS</b><br>Dr Foignot<br>06 61 45 26 70                   |
| <b>LES 25 ET 26 JANVIER</b><br>Dr Tonda<br>04 91 96 14 80      | <b>LES 22 ET 23 FÉVRIER</b><br>Dr Soliva<br>04 91 96 13 00                 | <b>LES 21 ET 22 MARS</b><br>Dr Goubert<br>04 91 65 18 60                   |

Urgences médicales de l'hôpital Nord

Pour joindre un service d'urgence de l'hôpital Nord,  
urgences adultes, urgences enfant, urgences gynécologiques, urgences ophtalmologiques,  
un seul numéro 04 91 96 44 44

Don du sang 15h - 19h30

- MARDI 14 JANVIER Ancienne mairie annexe, La Gavotte
  - MARDI 11 FÉVRIER Hôtel de Ville, Les Cadeneaux
  - MARDI 17 MARS Espace Tino Rossi, Les Pennes
  - MARDI 28 AVRIL Gymnase Jean Roure, Les Pennes
- Contact : 13170adsb@gmail.com

Pharmacies de garde

Tous les dimanches  
9h-13h Ph<sup>ie</sup> de Plan de C<sup>gne</sup>  
CC Barnéoud  
Les Pennes-M<sup>beau</sup>  
04 42 02 64 16

Pharmacies de garde  
Pour trouver la pharmacie  
de garde la plus proche  
de chez vous, contacter  
le «RésoGardes»  
au 32 37 (24h/24)  
ou sur www.3237.fr  
Liste mise à jour en direct.

Urgences

- POLICE MUNICIPALE  
04 91 67 17 17
- POLICE NATIONALE  
04 84 35 39 20
- COMMISSARIAT  
DE VITROLLES  
04 42 10 88 20
- POMPIERS  
04 42 15 53 85

Ambulances

- BLEU MARINE  
AMBULANCES  
04 42 90 99 99
- AMBULANCES HORIZON  
04 91 09 97 29
- AMBULANCES VITROLLES  
04 42 78 78 48



Numéro spécial

En raison des prochaines élections municipales, le calendrier de parution du *Pennois* va être modifié.  
En effet, comme vous devez le savoir, les 15 et 22 mars se dérouleront les élections municipales (cf. page 6). C'est pourquoi il a été décidé de suspendre la parution de votre magazine jusqu'au mois d'avril ; le prochain numéro paraîtra après l'élection du nouveau conseil municipal.  
Par conséquent, ce *Pennois* couvre trois mois d'informations. Ainsi, outre le dossier consacré à des championnes de notre commune ou l'article explicatif sur les bassins de rétention, vous trouverez une présentation détaillée des événements et manifestations des mois de janvier, février, mars et même début avril 2020.  
Le prochain numéro, qui devrait donc être distribué autour du 15 avril, couvrira la deuxième partie de ce mois jusqu'à la mi-mai. Nous conserverons ce type de parution pour l'exemplaire suivant, soit mai/juin, et celui de l'été (juillet/août), avant un retour à la normale début septembre.

Nous profitons de ce numéro spécial pour vous remercier de votre fidélité tout au long de ces mois et années. Une fidélité que nous retrouvons sur le site Internet et la page Facebook des Pennes-Mirabeau puisque 7200 d'entre vous y sont abonnés. Ce qui est remarquable et place le Facebook de la Ville parmi les pages officielles des communes les plus performantes de notre région. Soyez-en remerciés!

La Rédaction



SOMMAIRE

- Édito | page 3
- Ça s'est passé... | pages 4/5
- Vie locale | pages 6/7
- Dans ma ville | pages 8/9
- Société | pages 10/11
- Dossier | pages 12/16
- Sortir | pages 17/21
- Opinions | page 22
- Pratique | page 23

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.  
Co-direction de la publication Monique Slissa.  
Rédaction Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj, Célia Netter.  
Maquette, mise en page, photos Flavie de Saporta.  
Photo C. Cruveillier Denis Boulanger  
Suivi distribution Service communication.  
Contact rédaction communication@vlpm.com  
Impression Imprimerie Trulli, 120, ch. du Moulin de la Clue, 06140  
Vence. 04 93 58 32 42.  
Tirage à 9000 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.  
Dépôt légal mai 2005.







Photo : E.C.  
«Le Père Noël a disparu» - 19 décembre - Espace Tino Rossi

Spectacle de Noël pour les centres aérés - 11 décembre - Espace Tino Rossi



«Noël à la Ferme»  
14 et 15 décembre - Ferme Pédagogique



Photo : M.M.  
Animation scolaire du Service restauration  
«A la découverte des cucurbitacées»  
10 décembre - Maternelle Bouroumettes



Collecte pour les Restos du Cœur - 17 décembre  
Groupe scolaire La Voilerie



Photos : J.J.A.

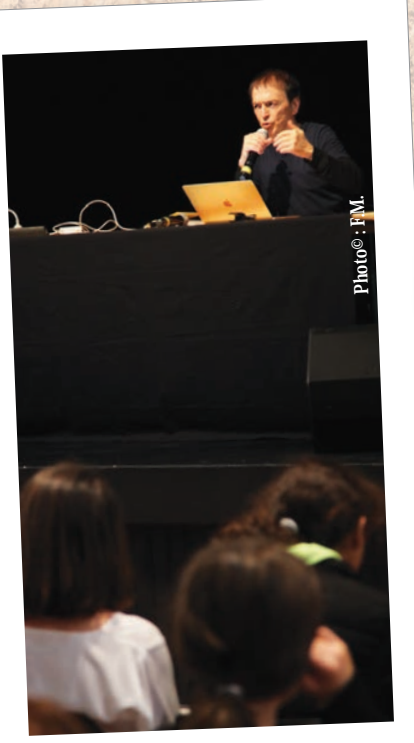


Photo : F.M.  
Rencontre sur la non violence à l'école  
animée par Jean-François Bernardini  
26 novembre - Espace Tino Rossi



Photo : J.J.A.  
«Naïis» de Marcel Pagnol - 29 novembre  
Espace Tino Rossi



Photo : J.F.  
Repas Calendal - 6 décembre - Jas'Rod







## Salon de coiffure

Lorsque le local du 179 avenue François Mitterrand a été mis à la vente, Karine Cesto et Hélène Féraud, qui exerçaient déjà sur la commune dans un autre salon, ont saisi l'opportunité pour lancer leur propre affaire. Elles coiffent aussi bien les femmes que les hommes et les enfants, six jours par semaine, sans rendez-vous, du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 10h à 22h et le samedi de 8h à 20h.

Ravies de retrouver une partie de leur clientèle dans leur nouveau commerce, elles envisagent de se spécialiser, en fonction des demandes, dans certaines techniques de coiffure. En attendant, «les personnes qui nous font confiance sont agréablement surprises des tarifs raisonnables que nous pratiquons malgré notre utilisation de produits de marque», se réjouit Karine Cesto.

Nouvel'Hair  
179, avenue François Mitterrand  
Tél. : 04 13 43 73 06



## Épicerie fine / traiteur

Dans sa boutique d'épicerie fine, Patrick Korian met une attention particulière à satisfaire les Pennois désireux de retrouver le service des petits commerces de proximité. Ici sont mis à l'honneur des produits locaux tels que sardines, chips, biscuits, navettes, vin, mais aussi des produits arméniens, italiens et corses. Cet ancien carreleur, qui possède également une expérience en tant que chef de rayon fruits et légumes en grande surface, a déjà acquis une connaissance du métier par le biais d'un ami commerçant. «J'ai à cœur de proposer des produits de qualité, qu'on ne trouve pas dans la grande distribution et à des tarifs abordables», précise-t-il. Suivant une offre variée, il propose également des plats cuisinés ainsi que des pâtisseries arméniennes, des plateaux de charcuterie et fromages sur commande.

4 Saveurs  
66, avenue François Mitterrand  
Ouvert du mardi au samedi  
de 9h à 13h et de 15h à 19h30  
Tél. 06 80 98 49 41  
Facebook : Epicerie fine - 4 saveurs



## CITOYENNETÉ Élections municipales 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. Avec notamment de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales. Objectif : essayer de réduire le nombre de non-inscrits (3 millions) et surtout de «mal-inscrits» (6,5 millions), à savoir des personnes inscrites dans une commune où elles ne résident plus. Ainsi, l'inscription sur les listes électorales sera possible jusqu'à six semaines avant le scrutin donc jusqu'au 7 février pour les prochaines élections municipales et ce, directement en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Par ailleurs, sur ce même site, chaque Français peut vérifier sa situation électorale et connaître son bureau de vote.

### BUREAUX DE VOTE

- 1<sup>er</sup> bureau : École maternelle Castel Hélène
- 2<sup>e</sup> bureau : Mairie annexe de La Gavotte
- 3<sup>e</sup> bureau : École primaire des Cadeneaux
- 4<sup>e</sup> bureau : Foyer du Plan-des-Pennes
- 5<sup>e</sup> bureau : Salle Simone Dartigues
- 6<sup>e</sup> bureau : École La Renardière
- 7<sup>e</sup> bureau : Centre Jean Giono
- 8<sup>e</sup> bureau : Centre Jean Giono
- 9<sup>e</sup> bureau : École des Amandiers
- 10<sup>e</sup> bureau : Groupe scolaire Les Bouroumettes
- 11<sup>e</sup> bureau : Centre socio-culturel Jules Renard
- 12<sup>e</sup> bureau : École primaire des Cadeneaux
- 13<sup>e</sup> bureau : Salle du Pavillon des Fleurs
- 14<sup>e</sup> bureau : École maternelle chef-lieu
- 15<sup>e</sup> bureau : Centre socio-culturel des Bouroumettes
- 16<sup>e</sup> bureau : Cercle du Repos
- 17<sup>e</sup> bureau : Hôtel de ville



L'équipe de recenseurs 2020

### RECENSEMENT

## Une nouvelle campagne est lancée

« Cette opération fait partie des enquêtes obligatoires que l'Insee mène pour le compte de l'administration ». Responsable du recensement aux Pennes-Mirabeau, Sandrine Lai rappelle le caractère incontournable de cette campagne qui se déroule traditionnellement en début d'année. Ainsi, sur la base d'un échantillon couvrant 8% des habitants, les agents recenseurs vont aller à la rencontre de 830 foyers pennois du 16 janvier au 22 février. Au préalable, du 9 au 15 janvier, chaque famille tirée au sort aura été avertie par courrier lors de la

tournée de reconnaissance effectuée par les agents recenseurs. Munis d'une carte officielle, ceux-ci se rendront ensuite dans chaque foyer concerné pour proposer deux méthodes de recensement. Soit les personnes pourront procéder par Internet (méthode privilégiée), soit elles pourront remplir un dossier papier qu'elles remettront à l'agent. Les renseignements recueillis sont évidemment protégés par des règles de confidentialité et les statistiques collectées sont anonymes.

Renseignements : 06 63 67 12 83

### DISPOSITIF «COUP DE POUCE»

## Des ateliers éducatifs sur mesure



Dans les écoles pennoises, le Service éducation municipal propose encore cette année des ateliers à destination des enfants rencontrant des difficultés au niveau des apprentissages fondamentaux. Ainsi, l'atelier «Coup de pouce» d'aide au langage (CLA) sera mis en place dès le lundi 13 janvier pour sa deuxième édition. Il concernera vingt enfants de Grande section maternelle rencontrant des difficultés au niveau de l'expression orale, pour une prise en charge d'une heure après l'école, quatre soirs par semaine. Ce dispositif concernera les écoles Castel Hélène, Saint-Georges, des Bouroumettes et des Cadeneaux, et, fort de son succès en 2019, devrait bientôt concerner une école supplémentaire. Le Coup de pouce d'aide à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques (CLEM) s'adresse quant à

lui à des élèves de CE1 des écoles de La Gavotte depuis le 2 décembre et concernera ceux de Castel Hélène et de La Renardière à compter du 13 janvier, soit dix-huit enfants en tout. Communication verbale, maîtrise du repérage spatial, maîtrise des notions de nombre et de quantité, telles seront les thématiques travaillées avec ces élèves les lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h.

Les parents dont l'engagement est indispensable tout au long de l'année scolaire, ont été invités le mardi 7 janvier à l'Hôtel de ville pour signer un contrat d'adhésion à ce dispositif. Un rendez-vous, en présence des enseignants, des intervenants, de l'association Coup de pouce et des enfants, qui a insufflé à l'ensemble de ces actions synergiques un désir de réussite.

### SCOLARITÉ ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

## Priorité à l'Espace famille

Restauration scolaire, accueil périscolaire, ALSH du mercredi et des vacances, le choix des périodes de fréquentation de l'ensemble de ces services par les élèves des écoles maternelles et primaires des Pennes-Mirabeau peut désormais être modifiée tout au long de l'année. Sur l'Espace famille du site [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org), centralisant toutes les inscriptions et qui a nouvellement été actualisé, il est en effet possible d'effectuer des modifications tous les 15 jours concernant la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et l'ALSH du mercredi. Les inscriptions en ALSH pour les vacances s'effectuent quant à elles, le 3<sup>e</sup> vendredi du mois précédant le début de chaque période de vacances.

À noter enfin, concernant la restauration scolaire, que l'accueil périscolaire et l'ALSH de mercredi, le Service de l'Espace famille n'acceptera plus de demande de modification des réservations sous 15 jours, par mail.

### PRATIQUE

Inscriptions scolaires (nouveaux arrivants, entrée en Petite section, entrée au CP) : du 10 février au 3 avril 2020.

Inscriptions aux activités périscolaires et extra-scolaires (élèves déjà inscrits dans une école) : du 10 février au 3 juillet 2020.

Les inscriptions en restauration scolaire et à l'accueil périscolaire réalisées par le biais du site de l'Espace Famille sont d'abord conditionnées par l'obtention d'une validation de l'inscription scolaire.

Les personnes n'ayant pas d'accès à internet peuvent toujours remplir un dossier auprès du Service de l'Espace Famille à l'Hôtel de ville.

Lien vers l'Espace Famille : [pennes-mirabeau.org/index.php/espace-famille](http://pennes-mirabeau.org/index.php/espace-famille)



## Boulangerie

«Quand j'entends des clients me dire "Je ne peux plus manger d'autre pain que le vôtre", je suis le plus heureux ! ». Il faut dire qu'entre le boulanger Jonathan Ouaknine et «son» pain, c'est une sacrée histoire : «Enfant déjà, je voulais être boulanger. Je considère le pain comme un être vivant, qui sera différent chaque jour. L'essentiel est qu'il soit toujours bon». C'est donc le défi qu'il se lance quotidiennement dans la boulangerie de l'avenue François Mitterrand qu'il a ouverte il y a quelques mois. «Pour fabriquer mon pain, j'utilise une farine sans additif, sans OGM, avec du blé 100% français, venant de Bourgogne». Outre la boulangerie, il propose de la pâtisserie mais aussi salades, pizzas, sandwiches... Une activité exigeante puisque depuis l'ouverture de son établissement, il travaille 12 à 18 heures par jour. «Heureusement, l'amour de mon métier me porte ! ».

Tradi d'or  
236, avenue François Mitterrand  
tél. 09 83 05 70 28



## Primeurs et épicerie

Une nouvelle enseigne vient d'ouvrir au centre commercial de La Renardière : Les Paniers de La Renardière. Christine Avon et Eric Soussan y proposent fruits, légumes, mais également des produits d'épicerie. «Je travaillais à la boulangerie d'à côté alors, quand l'opportunité d'ouvrir notre commerce s'est présentée, Eric et moi avons sauté sur l'occasion ! », raconte Christine Avon. «Nous avons pensé à un magasin de primeurs car ça manquait dans ce secteur», ajoute Eric Soussan. Dans ce petit centre commercial «qui revit» notamment grâce à l'arrivée récente de la rôtisserie, les deux partenaires parlent de proximité (livraison gratuite) et de qualité : «Nos légumes de saison viennent directement de producteurs de Saint-Rémy-de-Provence, pratiquant une agriculture raisonnée». Ce commerce est ouvert tous les jours, sauf les dimanche après-midi et lundi matin.

Les Paniers de La Renardière  
Centre commercial de La Renardière  
tél. 06 23 40 22 76



CONTACT  
Services Techniques  
de la Ville des Pennes-Mirabeau :  
04 91 67 17 71



### ENTRÉE DE VILLE CÔTÉ PLAN DES PENNES

Sur la RD 368, le chantier continue (1). Ainsi, dès le 14 janvier et jusqu'au 8 avril sera lancée la création d'une contre-allée (incluant trottoir et piste cyclable) au niveau des concessionnaires automobiles et commerces (2). À l'issue de ces travaux, le stationnement sera possible sur un nouveau parking longitudinal.



### DÉBROUSSAILLEMENT

Importante opération de débroussaillage sur les bords de différentes artères de la commune, comme ici avenue François Mitterrand entre l'hôtel de ville et le rond-point de Verdun.



### DANS MA VILLE...



### ESPACE JEAN MOULIN

Rénovation complète du cheminement piétonnier (béton désactivé, rampe, éclairage...) entre le parking et le boulevard Anne-Marie, avec création d'un ralentisseur sur ce boulevard pour sécuriser la traversée des piétons.



### PARC JEAN GIONO

L'arrêt de bus situé dans le parking du parc Jean Giono a été rénové avec la mise en place d'un nouvel abribus et d'un nouveau quai. À noter aussi en janvier la réalisation d'un nouveau portail d'accès.



### ENTRÉE DE VILLE CÔTÉ GAVOTTE

Les travaux se sont poursuivis avec la réalisation des nouveaux trottoirs, des cheminements piétonniers et cyclables ou encore la création de places de parking.



### MOULIN DU DIABLE

Rénovation d'une partie de l'enrobé du boulevard Tardy (1) mais aussi celui de la rue Pasteur (2).

## En attendant la «nouvelle Gavotte»...



Durant le mois de décembre, le montage et l'assemblage de la structure bois côté groupe scolaire/restaurant scolaire et intergénérationnel se sont poursuivis. Entre ce mois de janvier et mars, les premier et deuxième niveaux au-dessus du restaurant seront montés (cela correspond aux dix classes de l'école élémentaire). Les menuiseries extérieures, quant à elles, seront posées au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Parallèlement, le hall d'entrée va se dessiner et se fermer entre la primaire et la maternelle. Côté Idéethèque, le gros œuvre va se terminer durant ces deux premiers mois de l'année, avec la fermeture du plancher, les gradins de l'auditorium de verdure et les escaliers d'accès. Les travaux du sous-sol technique continuent et les différents réseaux seront posés en pourtour du bâtiment pour les futurs raccordements. Les premiers bois de la structure devraient arriver à l'approche du printemps.





## INONDATIONS

## Les indispensables bassins de rétention

Suite aux récents et violents épisodes pluvieux qui ont touché Les Pennes-Mirabeau, certains se sont posés la question de l'efficacité, voire de l'utilité des 19 bassins de rétention de notre commune. Grégor Laviron, directeur des Services techniques municipaux, répond en apportant un éclairage avisé sur leur fonctionnement et leur rôle.

**Le Pennois : Comment fonctionne un bassin de rétention ?**

**Grégor Laviron :** Il s'agit d'un ouvrage qui permet de stocker temporairement les eaux de pluie et de réguler le débit du rejet de celles-ci vers un exutoire. Par cette action, il a un rôle d'écrêtement qui permet aussi de traiter les eaux pluviales avant leur rejet en milieu naturel.

L'urbanisation ayant accentué les phénomènes de ruissellement là où la végétation ne peut plus ralentir le débit de l'eau, développer l'aménagement de ces bassins est ainsi devenu une nécessité.

**LP : Qui décide de l'implantation de ces ouvrages ?**

**GL :** L'implantation des bassins de rétention est dictée par trois éléments, les études des zones inondables menées par les services de l'État pour les cours d'eau et par la commune pour les vallons secs, la disponibilité du foncier et le risque pour les personnes et les biens.

Dans le cas de notre commune, des études ont été réalisées en 2008. Elles ont débouché sur un programme de travaux avec au Sud, la création des bassins de rétention Giono et Val Sec, l'agrandissement du bassin Gédimat et le redimensionnement de plusieurs conduites. Au Nord, il y a eu la création du bassin des Cardelines en plus du redimensionnement de plusieurs conduites. Depuis 2016, les services de l'État ont initié la mise à jour des documents de risque inondation sur le ruisseau des Ayalades en y incluant l'ensemble des vallons du secteur Sud (Cadeneaux, Bouroumettes, Val Sec) et sur les ruisseaux de la Cadière et de Marthe. En parallèle, la commune a lancé des études complémentaires sur le secteur des Pinchinades, de Versailles, de Bellepeire et du Plan des Pennes. Ces éléments vont servir de base aux services de la Métropole pour lancer les compléments de travaux à partir de 2021.

**LP : Aux Pennes-Mirabeau, le rôle des bassins de rétention est-il si important que cela ?**

**GL :** À coup sûr ! Sans la présence de ces bassins, les lotissements des Cardelines et des Frènes, ainsi que la ferme pédagogique auraient connu des dégâts extrêmement importants lors des épisodes de fortes pluies, avec des hauteurs d'eau et une vitesse d'écoulement dramatiques.

Grâce aux bassins de Giono et de Val Sec, on a également évité l'inondation du quartier de La Gavotte à plusieurs reprises.

**LP : Est-ce la Ville qui finance l'aménagement des bassins de rétention ?**

**GL :** Jusqu'en 2018, la municipalité finançait l'ensemble des ouvrages réalisés sur la commune avec le concours du Département et de la Région. Depuis, cette mission est dévolue à la Métropole qui gère les investissements, c'est-à-dire la création et les rénovations importantes concernant les bassins et les conduites d'eau pluviales.

**LP : Une polémique est née après les pluies des 2 et 3 novembre 2019 à propos du bassin des Cardelines. Pouvez-vous nous apporter un éclaircissement ?**

**GL :** Suite aux fortes précipitations que la commune a connues lors de ces deux jours, le bassin des Cardelines s'est totalement rempli et a surversé, ne pouvant pleinement jouer son rôle de stockage de l'eau. On a pu observer des laisses de crues à l'intérieur, c'est-à-dire des marques laissées par les feuilles et brindilles soulevées et collées aux parois du bassin ; celles-ci attestant que l'eau est montée au-delà du niveau maximum.

Suite à cet événement, les Services techniques se sont rendus compte que les vannes du bassin de rétention des Cardelines avaient été manipulées et maintenues en position haute. Cet acte de malveillance a accentué le phénomène d'inondation, notamment sur le début de l'épisode. Des travaux vont être menés par la Métropole pour remettre en état cet équipement.

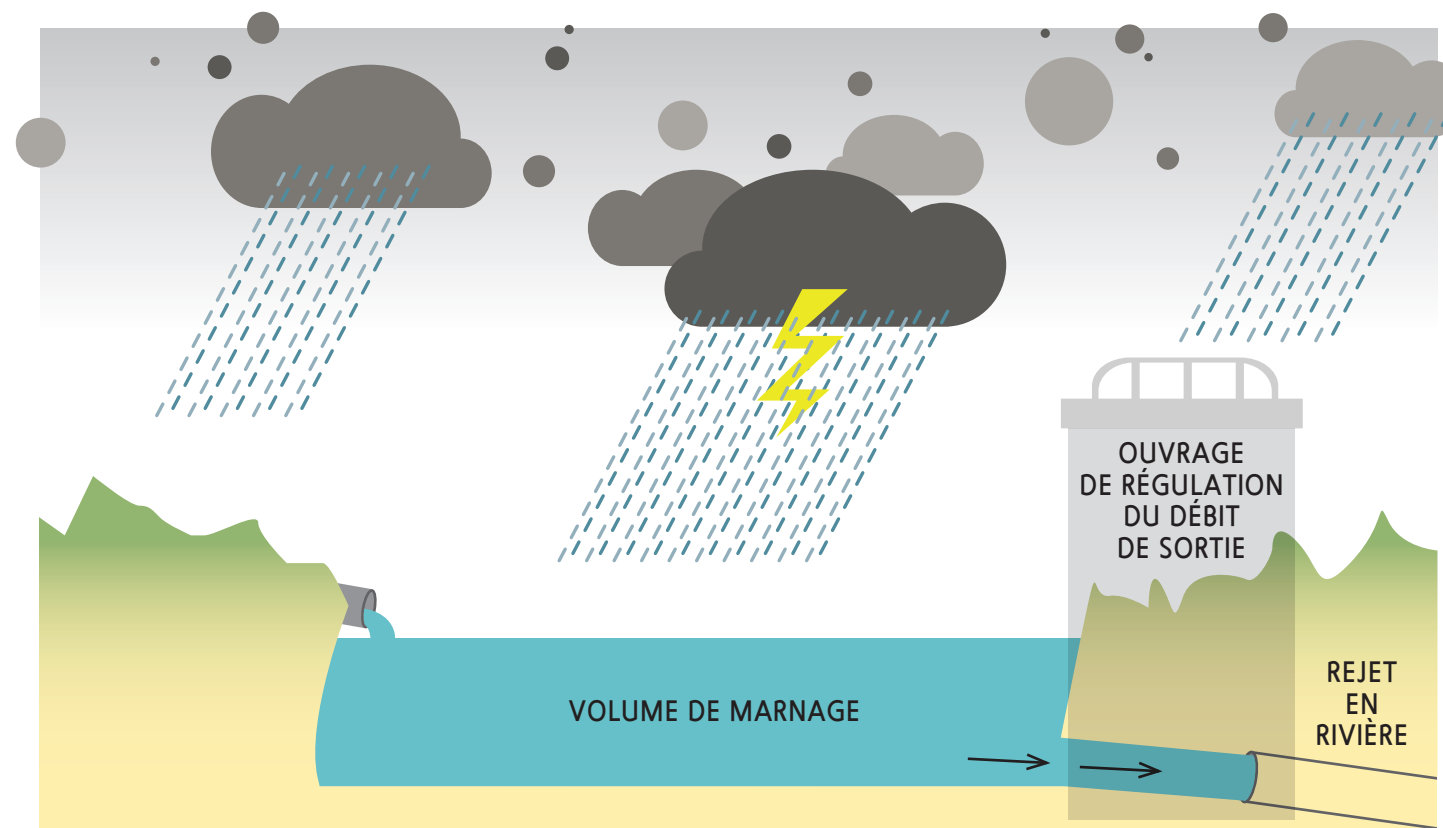
**LP : Qu'en est-il des futurs aménagements sur la commune ?**

**GL :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Métropole est donc l'échelon en charge de ces aménagements, sachant que la commune continuera l'entretien des bassins de rétention jusqu'au 31 décembre 2020, avant que cette mission, elle aussi, n'incombe à la Métropole.

Pour l'instant, la Ville a communiqué ses priorités qui concernent les Cardelines et la remise en l'état de l'équipement touché par les dernières intempéries et le secteur du Croy. En parallèle, il faut savoir que le plan de réaménagement du carrefour des Tabors – suite aux travaux de « la nouvelle Gavotte » –, a prévu d'intervenir sur le réseau pluvial de manière à éviter les débordements en aval, sur la zone de l'Espace Jean Moulin.

À l'avenir, on peut redouter la difficile mise en œuvre de certains travaux de maîtrise des eaux pluviales sur la commune dans la mesure où beaucoup de terrains concernés sont privés.

## FONCTIONNEMENT D'UN BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX PLUVIALES



## PROPRIÉTAIRES

## Quelles mesures adopter ?

La pluie tombe sur toutes les surfaces d'un terrain, qu'elles soient étanches comme les toits et parking, ou bien perméables tels que les jardins ou le sol pavé. Le Code civil a instauré une servitude d'écoulement naturel entre propriétaires voisins qui pose le principe de non aggravation des écoulements. De plus « tout propriétaire doit établir des toits de manière à ce que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain (...); il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin ».

Chaque personne ayant un projet de construction doit s'adresser aux Services techniques municipaux qui délivreront les consignes à respecter en matière d'écoulement pluvial et, le cas échéant, pourront refuser un permis de construire qui se trouverait dans une zone à risques. Le non-respect de ces procédures peut entraîner un risque d'inondation même tardif, ayant lieu 10, 15 ou 20 ans après les travaux de construction.

Dans l'absolu, tous les particuliers doivent équiper leur terrain d'un bassin de rétention (prévoir une capacité de 80 litres par m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée) et/ou d'autre aménagement permettant d'intégrer les eaux pluviales (noue, puits d'infiltration, etc).

Pour obtenir des informations sur le choix de ces dispositifs, contactez les Services techniques municipaux au 04 91 67 17 71 ou en écrivant à [technique@vlp.com](mailto:technique@vlp.com)

## PRATIQUE

## Que faire en cas d'alerte inondation ?

Lors des alertes inondation, certaines personnes ont le réflexe de quitter leur logement, pour par exemple mettre leur véhicule à l'abri dans le garage... Ce qu'il faut à tout prix éviter !

En effet, il faut savoir qu'en cas de précipitations abondantes, une lame d'eau d'une hauteur de 50 cm à une vitesse d'un mètre par seconde peut emporter un enfant ou une personne âgée. De la même manière, une lame d'eau d'une hauteur d'un mètre à une vitesse d'un mètre par seconde, emportera systématiquement toute personne – quelle que soit sa constitution –, ou tout véhicule. La bonne attitude à adopter est de rester confiné chez soi et si l'eau s'engouffre dans l'habitation, de se réfugier à l'étage ou de monter sur le toit, si possible, en attendant l'arrivée des secours. Tenez-vous informés en consultant [vigilance.meteofrance.com](http://vigilance.meteofrance.com) et le site internet de la Ville des Pennes-Mirabeau : [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org).



# Championnes !

Dans *Le Pennois* du mois d'octobre 2019, nous vous parlions de deux sportives pennoises aux parcours hors normes : l'avironneuse Nathalie Benoît et la boxeuse Caroline Cruveillier, toutes les deux vice-championnes du monde dans leurs disciplines et en route vers les Jeux Olympiques. Mais, d'autres sportives de notre commune portent également très haut les couleurs des Pennes-Mirabeau grâce à des résultats remarquables. Rencontre avec quelques-unes de «nos» championnes.

## TIR À L'ARC

### Louna Béraud et Odette Tamisier LES ARCHERS PENNOIS



Photo : J.J.A.

Louna Béraud a 8 ans et Odette Tamisier, 76 ans. Ce qui n'empêche pas ces deux Pennoises de partager, avec ferveur, une passion commune, le tir à l'arc, mais aussi des performances de haute volée. La première est en effet championne de France UFOLEP chez les moins de 11 ans et la seconde est championne de France UFOLEP et médaillée de bronze au championnat du monde de tir 3D en campagne dans la catégorie «super vétérans».

Un autre point commun relie les deux championnes : toutes deux ont toujours rêvé de pratiquer ce sport. «*C'est en voyant du tir à l'arc à la télé que j'ai vraiment eu envie d'en faire*», raconte Louna. «*Pour moi aussi, c'était un rêve de gamine mais je ne l'ai réalisé qu'en prenant ma retraite en 2006 !*», explique Odette.

Pour concrétiser ce désir, elles se sont tournées vers Les Archers Pennois. Avec des résultats immédiats. Pour Louna, il aura fallu moins de deux ans pour qu'elle remporte des titres et pour Odette, au bout de six mois de pratique, elle décrochait un titre national. Cette dernière devenant même quelques années plus tard, en 2014, présidente du club pennois. «*Comment ne pas aimer le tir à l'arc ? C'est un sport noble qui demande une concentration extrême et vous apporte plaisir et sérénité*», confie-t-elle.

Quant à Louna, elle est également conquise. Elle participe sans rechigner aux entraînements et se «*régale*» lors des compétitions. «*Je la vois s'épanouir dans ce sport*», indique Angélique, sa mère. Odette confirme : «*Louna est passionnée, c'est une grande qualité. Elle est à l'écoute des conseils et progresse naturellement*». La jeune Pennoise lui retourne le compliment : «*Odette est géniale ! Elle est gentille, elle m'aide beaucoup et elle est très forte. Je l'admire !*».

Avec autant d'entraîn et de positivité réciproque, pas étonnant que les deux archères cartonnent et continuent de cartonner. Depuis le début de la saison 2019/2020, elles ont terminé à la première place de toutes les compétitions auxquelles elles ont participé !

## JUDO

### Odessa Pittavino CLUB SPORTIF DES CADEANEUX

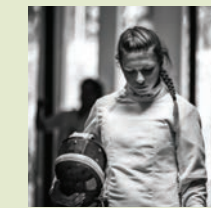
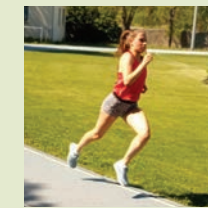
À peine en âge d'être scolarisée, Odessa Pittavino fait son entrée dans le monde du judo, un univers qu'elle n'a jamais plus quitté depuis.

Coachée par son père au Club sportif des Cadeneaux, inscrite en section sportive scolaire, elle s'est par la suite entraînée à Nice, puis au Pôle France qui prépare à l'intégration à l'INSEP. Mais Odessa se blesse et le destin en décide autrement.

Après un détour par Paris où elle ne s'entraîne plus que pour le plaisir, elle réintègre finalement son ancien club pennois. «*J'y ai retrouvé les judokas avec qui j'avais l'habitude de m'entraîner et cette belle ambiance de club familial et soudé*».

Encadrée par son nouveau coach, elle reprend l'entraînement intensif, progresse, travaille sa condition physique. Bien préparée, elle peut alors reprendre la compétition en janvier 2019, ce qui lui permet de se présenter au Championnat de France et de se qualifier pour la 1<sup>ère</sup> Division dans la catégorie des moins de 78 kg. Un challenge qui prendra fin au second tour mais qu'elle garde en ligne de mire pour 2020.

Pour l'heure, à 25 ans, elle a retrouvé avec la pratique de la compétition, les poussées d'adrénaline qui lui manquaient. Son programme d'entraînement au Club sportif des Cadeneaux va se poursuivre, intense, avec des combats mixtes qui lui permettent de mesurer sa force. «*Mais toujours dans le respect qui est une des valeurs fondamentales véhiculées par la pratique de ce sport*».



Photos : D.R.

## PENTATHLON

### Carla Mathot PENTATHLON PENNOIS

Sportive de haut niveau, Carla Mathot a choisi de pratiquer le pentathlon... presque par hasard. Mais, depuis le Forum des associations où elle fit la connaissance du club de Pentathlon pennois en 2012 jusqu'à aujourd'hui, la jeune femme de 17 ans peut s'enorgueillir d'un parcours brillant.

Classée onzième lors des qualifications au championnat de France au cours de sa première année, Carla a alors le déclic : «*Avoir vu les autres compétiteurs gagner m'a donné envie, moi aussi, d'être sur un podium*». Alors, elle s'entraîne assidûment en famille, avec son père et son grand-père et remporte le titre convoité l'année suivante. Tout s'enchaîne ensuite, Carla s'entraîne durant quatre ans au Pentathlon pennois avant de rejoindre le Pôle France au CREPS PACA à Aix-en-Provence.

Élève interne, la jeune pentathlète y suit un emploi du temps millimétré. Son entraînement commençant chaque jour dès 6h20, alternant avec les cours et reprenant l'après-midi, toute la semaine jusqu'au samedi matin. «*Pratiquer le sport à haut niveau demande de la rigueur et du sérieux, les contraintes sont nombreuses. Avec la pratique des cinq disciplines (natation, escrime, tir au pistolet, cross country, équitation), il faut évidemment être polyvalent et supporter les facteurs aléatoires lors des compétitions*».

Carla a déjà démontré toutes ces qualités, notamment en remportant pas moins de quatorze médailles d'or en championnat de France. Prochaine étape, intégrer l'INSEP avec en ligne de mire une participation aux Jeux Olympiques de Paris en 2024.



## BREAKDANCE

## Serena Piombino AC2N

Devant les choix à faire, les orientations à suivre au cours d'une vie, on est souvent influencé par les plus grands que soi... Mais, il arrive que le processus s'inverse. Dans le cas de Serena Piombino, c'est de voir son petit frère danser qui l'a décidée à abandonner le hip-hop et le jazz -disciplines qu'elle pratiquait depuis l'âge de trois ans-, au profit du breakdance.

Aguerrie à la danse, Serena, 14 ans, possède déjà une solide expérience: des années de concours, y compris au Centre national de la danse de Marseille, lui ont permis de remporter le premier prix régional dans la catégorie hip-hop à quatre reprises.

Malgré ces victoires, elle donc a fait le choix d'intégrer AC2N en 2018, pour se perfectionner dans le breakdance, une danse acrobatique qui se pratique essentiellement au sol. Ce qui lui procure des sentiments nouveaux comme en témoigne sa mère: «Serena suit les cours avec plaisir. Une bonne ambiance règne parmi les danseurs, il n'y a pas de rivalité entre eux et cela compte énormément pour elle. On la sent détendue, c'est même une véritable renaissance». Au rang des qualités requises, le travail, la patience, l'observation, n'effraient pas la jeune fille: «J'ai envie de m'investir à fond et de progresser tout en m'amusant». Pour l'heure elle s'entraîne tous les vendredis dans le même groupe que son frère en suivant donc le même programme d'enseignement, qu'ils restituent bien-sûr le soir en famille!

Ayant laissé les concours derrière elle, Serena se tient prête à danser lors de battles, ce qu'elle a d'ailleurs déjà eu l'occasion de tester. Confiante, elle s'enthousiasme déjà: «Sur la scène, je me sens particulièrement bien!».



## BMX

## Chloé Maury BMX DES PENNES-MIRABEAU

Sportive au pluriel, Chloé Maury, 22 ans, roule passionnément depuis une dizaine d'années. Licenciée au BMX des Pennes-Mirabeau dans la catégorie «Race» (course) chez les cadettes (17 ans et plus), elle a choisi de ne pas se limiter et de concourir à la fois avec un vélo 20 pouces et avec un vélo 24 pouces (dit «Cruiser»), pouvant ainsi avoir accès à différents types de courses. Un peu à l'image de son parcours d'études en STAPS qu'elle suit actuellement à la Faculté des Sciences du sport à Marseille et qui lui donne l'opportunité de s'entraîner dans plusieurs disciplines sportives. En pratiquant le BMX à haut niveau, la natation, le foot ou l'escalade dans le cadre de son Master 1, ou encore en travaillant tous les samedis dans une enseigne de grande distribution en sport et loisirs, Chloé vit et respire sport. Même si la pratique du BMX en compétition est moins présente depuis ces derniers mois: «Je prépare actuellement le concours pour devenir professeure d'EPS. Dans cette optique, j'ai réduit ma participation aux courses jusqu'à l'obtention du résultat de mes écrits en mars prochain. Par manque de temps, je choisis seulement quelques compétitions qui me permettront de rester sélectionnée en coupe de France». Car parallèlement à son cursus universitaire, Chloé reste une compétitrice dans l'âme. Sa deuxième place au championnat de France et sa participation au championnat du Monde en 2019 dans les catégories 20 et 24 pouces, lui donnent plus que jamais l'envie de poursuivre sa route.

Photo: Carre

Photo: J.J.A.

## NATATION

## Lisa Nembrini CLUB DES DAUPHINS

Il aura fallu quelques années à la nageuse Lisa Nembrini pour adopter sa discipline, même si ses premiers «pas» dans l'eau datent de l'époque où elle était... bébé nageuse. Et c'est en fendant les flots du bassin de l'ASPTT Marseille qu'elle finira par découvrir le plaisir de la natation à l'âge de sept ans. Quelques années de pratique plus tard, un coach viendra la solliciter pour intégrer le monde de la compétition. Mais il en faudra davantage pour convaincre Lisa, qui se décidera tout de même à assister à une compétition inter ASPTT. «Devant l'ambiance, les encouragements destinés aux sportifs, leur envie de gagner, j'ai eu moi aussi envie d'essayer».

À l'âge de 16 ans, elle intègre le Club des Dauphins et l'année suivante en 2017, la jeune nageuse est récompensée de tous ses efforts passés. Elle obtient une médaille de bronze lors des championnats de France promotionnels en 100 mètres dos, une véritable révélation pour Lisa qui devient championne de France toujours en 100 mètres dos, lors de compétitions universitaires. Un bon résultat en appelant un autre, elle se qualifie pour le championnat de France Élite.

À dix-neuf ans, devenue étudiante en économie et gestion à Aix-en-Provence, elle s'entraîne désormais dans cette ville dans une structure plus adaptée aux exigences du sport de haut niveau. «En 2020, j'espère pouvoir participer à une finale A ou B au prochain France Élite et grâce à ma double nationalité, participer au championnat d'Irlande». Des rêves en grand pour Lisa qui n'exclut pas de s'installer à l'étranger à la fois pour y travailler et rester dans la compétition.



Photo: D.R.

## SANDA, BOXE CHINOISE

## Sarah Abacci et Emma Adjibou

## KUNG FU CLUB LES PENNES-MIRABEAU

Seraient-elles tombées dans la potion étant petites? Toutes deux championnes et vice-championnes de France dans leur catégorie, Sarah Abacci et Emma Adjibou sont des sportives assidues depuis l'âge de sept ans. Leur passion, le sanda (ou sanshou), est une déclinaison sportive et moderne des pratiques martiales chinoises très anciennes, sport qu'elles pratiquent au Kung Fu Club des Pennes-Mirabeau.

Même si l'adhésion à cette discipline n'a pas été immédiate, les deux jeunes femmes de 17 ans ont déjà montré une ténacité à toute épreuve. À raison de deux entraînements, voire trois par semaine en période de compétition, Sarah et Emma ressentent parfois la fatigue lorsqu'elles pratiquent leur sport, jusqu'à 21h, après leur journée de lycée. Mais ce qu'elles retiennent surtout, c'est le plaisir de se retrouver et de partager des valeurs sportives dans un club à l'ambiance familiale. Pour Emma, «il y a beaucoup de solidarité entre nous, on cherche à se dépasser ensemble, en toute bonne entente». Et Sarah de préciser: «Le fait que les entraînements soient mixtes est vraiment appréciable. En combattant contre les garçons, on apprend à frapper fort pour les compétitions». Et la compétition, elles ne sont pas prêtes de l'abandonner, ayant respectivement commencé en 2014 pour Emma et en 2015 pour Sarah. L'obtention de leurs différents titres au fil des années leur a, semble-t-il, donné des ailes pour longtemps. Leur envie? Poursuivre la pratique du sanda pour se faire plaisir autant que pour se dépasser.



Photo: J.J.A.



## BMX

## Angèle Brulat

BMX DES PENNES-MIRABEAU

D'aussi loin qu'elle se souvienne, Angèle Brulat a toujours été en selle, franchissant allègrement les bosses et les creux de son lotissement, avant d'intégrer le BMX des Pennes-Mirabeau vers l'âge de cinq ans et demi. Aujourd'hui, deux fois plus âgée, elle s'entraîne au club avec le groupe compétition chez les «benjamins 2». Et c'est dans la catégorie «Race», qu'elle fait la démonstration de son talent. À chaque départ de course, la jeune pilote est très concentrée, durant la période qui précède l'avancée des huit concurrentes sur la ligne : «Je reste dans ma bulle», confirme Angèle. De ce mental d'acier, de son application durant le parcours, naissent ses nombreuses victoires. «Angèle a fini classée première lors du Championnat sud en 2018, et championne départementale en 2019 alors qu'elle était "en défavorable"», indique son père Gil Brulat, aussi président du club. En effet, une année sur deux, les coureurs sont les plus jeunes de leur catégorie d'âge, ce qui a priori peut les défavoriser. Mais cela est sans compter la ténacité d'Angèle qui n'attend pas les années paires pour gagner. «Le BMX, c'est ma passion et ce club est ma deuxième famille». Elle s'y entraîne deux, voire trois fois par semaine, ce qui lui permet d'enchaîner compétitions – une vingtaine par an – et titres. En 2019, elle a même participé au Championnat du monde, où elle a atteint les huitièmes de finale. Cette année, Angèle attaque la saison «en favorable». Attention, toutes les victoires lui sont permises !



Photo : D.R.

## RENDEZ-VOUS

37<sup>e</sup> Course féminine

Le 29 mars aura lieu l'édition 2020 de la traditionnelle Course féminine de printemps qui se déroulera au Parc Victor Mellan aux Barnouins. Pour cette 37<sup>e</sup> édition, toujours organisée par l'Amicale des Pennes-Mirabeau (APM), les participantes (à partir de la catégorie cadettes) emprunteront un parcours de 6,5 km. Comme par le passé, cette course s'accompagnera de deux autres épreuves : une course mixte de 12 km, qui comme son nom l'indique, sera ouverte aux femmes et hommes, toujours à partir de la catégorie cadets, et une randonnée pédestre de 9 km (marche) pour tout public. Ces trois épreuves auront donc lieu sur des parcours en pleine nature.

## En mémoire de Jean Roure

Pour participer à la course féminine et à la course mixte, il n'est pas nécessaire d'être licencié(e). Il faut cependant présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et régler des frais de participation. Ceux-ci s'élèvent à 10€ (12€ sur place le jour J) pour la course féminine, 12€ (14€ sur place le jour J) pour la course mixte et 10€ (12€ sur place le jour J) pour la randonnée pédestre. À noter qu'un euro par coureur sera reversé au profit d'une association qui soutient le jeune Ange atteint d'une leucémie. Cette journée de courses populaires, dont les départs auront lieu à 9h30, portera désormais le nom de «Challenge Jean Roure», en hommage au fondateur de l'Amicale des Pennes-Mirabeau et du créateur de la course féminine, disparu en juin 2019.

Renseignements : 06 38 75 93 70  
Inscriptions sur [www.courirenfrance.com](http://www.courirenfrance.com)

## AGENDA

## Vos rendez-vous du trimestre

18 janvier

## THÉÂTRE

## Monsieur Jacques est tom---an-'---tor

«On meurt comme on a vécu !». Ainsi résonne la phrase du juge à l'adresse à M. Jacques Ourefelde, comédien et écrivain raté qui comparait devant le tribunal céleste. Assis là, parmi le public, il est appelé à venir expliquer les raisons de sa mort. Pas facile lorsqu'on a passé le plus clair de son temps à s'inventer mille et une raisons pour échapper à ses responsabilités. «On meurt comme on a vécu !». Justement, Jacques Ourefeld a partagé sa vie entre paresse, fumisterie, toujours à invoquer les uns et les autres, l'école ou le système pour légitimer sa constante indécision. Jusqu'à l'instant fatal où il est obligé de répondre à la question dont dépend son salut : «De quoi êtes-vous mort?». Plongeant dans ses souvenirs, l'homme se lance alors dans des explications oiseuses qui ne parviennent pas à convaincre le juge, ne faisant que dévoiler plus encore sa psychologie manipulatrice. Après avoir présenté plusieurs créations de *La Naïve* aux Pennes-Mirabeau, Jean-Charles Raymond met en scène, dans

ce spectacle, Jacques Huygevelde (membre des *Quartiers Nord* et du duo *Mon vier*) en sortie de résidence, dans ce monologue de théâtre qui interroge les sentiers de l'âme humaine. Si par un heureux hasard, quelque chose pouvait nous faire changer, dégripper notre cerveau et décapsuler notre potentiel... *M. Jacques est tom---an-'---tor* : la résolution de cette énigme, prononcée par la femme de M. Jacques Ourefelde durant une communication avec les vivants, parviendra peut-être à représenter ce point de bascule, indispensable et salutaire.

Vendredi 17 et samedi 18 janvier  
18h | Salle de La Capelane | Gratuit  
Spectacle accueilli en résidence  
Renseignements : 04 91 67 17 79



Photo : D.R.

29 janvier

## THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

## La Chèvre de Monsieur Seguin

Quel enfant ne se rappelle pas avoir ardemment souhaité que la chèvre de Monsieur Seguin parvienne enfin à se libérer des griffes du loup? Dans cette version du conte d'Alfonse Daudet adaptée par *Cartoun Sardines Théâtre*, Blanquette a revêtu les traits d'une artiste, et Monsieur Seguin, paysan ermite, ceux d'un poète doublé d'un parolier. Composant jour après jour pour sa petite protégée, il pense lui apporter la félicité. Mais Blanquette reste Blanquette et finit donc par prendre la route, éprise d'une irrésistible envie de liberté. En chemin, elle fait halte où bon lui semble et se produit au gré de ses envies. Jusqu'à faire la rencontre du loup, impresario séduisant et sournois, cachant son avidité sous ses crocs.

Sous leurs traits grimés, Monsieur Seguin, Blanquette et le loup entraînent les spectateurs dans une version mêlant théâtre, chant, danse et vidéo. Grâce à cette forme théâtrale proche de l'art clownesque, une complicité se tisse avec les enfants du public ; ils adhèrent d'emblée au grommelot de la chèvre avant sa transformation en langage compréhensible et articulé.

Comment résister dès lors au charisme de Blanquette devenue superstar sous l'égide de son impresario de loup? Mais, alors que les plus grandes scènes du monde constituent son lot quotidien, elle se prend peu à peu à regretter son ancienne vie. Car derrière la vitrine d'un monde pailleté, la liberté peut apparaître illusoire et même dissimuler parfois un monde hostile.

Mercredi 29 janvier | 15h | Espace Tino Rossi  
Dès 6 ans | Tarif : 5€ | Renseignements : 04 91 67 17 79



Photo : D.R.



7 février

## THÉÂTRE

## Déliurez-moi!

Tempérament volontaire, carrière sous contrôle, Ariane semble maîtriser sa vie. Jusqu'au jour où par accident, elle se retrouve enfermée dans un lieu où combien incongru pour elle, une bibliothèque! Mais voilà, dans ce nouveau cadre improvisé, Ariane s'immerge dans la lecture, laissant s'envoler ses certitudes, découvrant au fil des histoires un écho à sa propre vie.

Un, puis deux, puis trois, la comédienne Nelly B. se lance dans l'interprétation de dix-huit personnages, tous aussi singuliers les uns que les autres, inspirés des œuvres qu'elle parcourt.

Avec rythme et sensibilité, cette pièce aux accents de comédie, met en lumière les femmes d'aujourd'hui dans leurs différentes manières d'être libres. Livres de vivre, de penser ou d'aimer. Une parenthèse de vie pleine de surprises.

Vendredi 7 février | 20h30 | Salle de La Capelane  
Tarifs : 11€ et 8€ | Renseignements : 04 91 67 17 79

BILLETTERIE EN LIGNE  
WWW.PENNOIS-MIRABEAUD.ORG



Photo : D.R.

9 février

## CONCERT

## Comme un Accord



Photo : D.R.

Très engagée dans l'organisation de manifestations caritatives, la chorale *Comme un Accord* présente son nouvel événement festif préparé en partenariat avec *Les Magiciens Pennois*, *Transcendance*, *Atelier Sud Génération Danse*. Grâce au concours de ces associations, magie et art de la danse s'inviteront à plusieurs reprises tout au long de cet après-midi, avant d'inviter la chanson. Accompagnés par l'orchestre de chambre *Ad Libitum* (guitare, instruments à vent, piano), les soixante-dix choristes de *Comme un accord* proposeront un florilège de chansons puisé parmi le répertoire de grands artistes tels que Louis Chedid, Goldman, Marie-Paule Belle, Julien Clerc, Boris Vian...

Les bénéfices de cette journée permettront à l'association *NRH* de poursuivre sa mission de sensibilisation aux handicaps dans les écoles pennoises et auprès du public.

Dimanche 9 février | 15h | Espace Tino Rossi  
Participation : 3€ reversés à NRH  
Renseignements : 06 32 75 56 37

28 février

## CHANSON ET BREAKDANCE

## Emouvoir



Photos : D.R.

Imaginez une rencontre, la rencontre inédite entre deux artistes animés par leur passion respective. Pour l'un, la chanson, pour l'autre, le breakdance. Deux arts qui fusionnent pour faire éclore un spectacle multidimensionnel et unique, à la fois surprenant, joyeux et vivifiant.

Après cinq premières collaborations, Lionel Damei met une fois de plus son lyrisme pop au service de la gestuelle de Geoffroy Durochat, à moins que cela ne soit l'inverse. Le chanteur auteur, touche-à-tout n'en est pas à sa première expérience. Il n'a de cesse, depuis ses débuts, de brouiller les frontières, de tisser

des passerelles entre artistes et modes d'expressions, qu'il mêle au sein d'œuvres composites faisant naître des émotions universelles. D'aussi loin qu'il se souvienne, chanter et danser ont toujours fait, pour lui, partie d'un même processus que jamais il ne voulut interrompre.

Dans *Emouvoir*, c'est avec Geoffroy Durochat, que Lionel Damei crée donc sa nouvelle histoire, faisant résonner un texte, des mots, qui prennent forme en ricochets sur le corps du danseur. Pour parfaire et sublimer l'expérience, le musicien, compositeur et arrangeur Claude Gomez, sculpte pour eux avec

clavier, accordéon et machines, une matière sonore qui les suit et les accompagne. Offert à nos sens ébahis, *Emouvoir* est une invitation au partage, au mélange des styles, à l'union au-delà des frontières.

Vendredi 28 février  
20h30 | Salle de La Capelane  
Tarifs : 11€ et 8€  
Renseignements : 04 91 67 17 79

BILLETTERIE EN LIGNE  
WWW.PENNOIS-MIRABEAUD.ORG

6 mars

## THÉÂTRE

## Les Fourberies de Scapin



Plus de trois siècles après sa première représentation au Palais Royal, la dernière farce de Molière, *Les Fourberies de Scapin*, révèle encore sa puissante modernité. En dépit de son écriture qui la fait passer pour une pièce légère, elle défend à travers la fougue d'Octave et de Léandre se heurtant à leur père, la jeunesse et ses aspirations.

Déjà vieux, Argante et Géronte sont, eux, engoncés dans leur situation de classe, condamnés à amasser sans jamais profiter des plaisirs de la vie. En eux ne subsiste que le reflet d'une société rigide enlignée dans le mensonge et la langue de bois. Au milieu de l'imbroglio, parée dans sa verve comique, surgit l'éclatante figure de Scapin. Personnage emprunté à ceux de la commedia dell'arte, il épouse à la fois les contours de Scappino et de Brighella qui renferment en eux intrigue, ruse, insouciance et cupidité. Fanfaron et sûr de lui, sans scrupules, Scapin se plaît à courir le danger pour le plaisir d'«entreprendre des entreprises hasardeuses», haïssant «ces cœurs pusillanimes qui, pour trop prévoir la suite des choses, n'osent rien entreprendre». Entre cruauté des uns et candeur des autres, il déploie sa malice et son ingéniosité pour aider la jeunesse dans sa poursuite de l'amour, non sans dispenser au passage quelques coups de bâtons vengeurs.

La compagnie *Lazara* s'empare du texte truculent de Molière, offrant un véritable divertissement. Oscillant entre réverie des contes pour enfants et décors de grands films de cape et d'épées, la scénographie souligne la folie réjouissante de la pièce, fidèle à la gaieté de la comédie italienne qu'affectionnait tant Molière.

Vendredi 6 mars | 20h30 | Espace Tino Rossi  
Tarifs : 11€ et 8€ | Renseignements : 04 91 67 17 79

BILLETTERIE EN LIGNE  
WWW.PENNOIS-MIRABEAUD.ORG

8 mars

## CONCERT CARITATIF

## Cantaren chante pour Retina France

*Cantaren* se mobilise en faveur de l'événement national *1000 chœurs pour un regard* organisé par l'association *Retina France* au profit de la recherche liée aux maladies de la vue et en soutien aux personnes atteintes par l'une d'elles. En première partie de concert, la chorale pennoise interprétera un répertoire de chanson française avec des titres tels que *Le Loir-et-Cher* (Michel Delpech), *L'aigle noir* (Barbara), *Je suis un homme* (Zazie), *Écris l'histoire* (Grégory Lemarchal), *Les filles d'aujourd'hui* (Joyce Jonathan et Vianney), *Cœurdonnier* (Soprano)... pour laisser ensuite place à la chorale des *Baladins* de Châteauneuf-les-Martigues, à laquelle *Cantaren* s'associe pour l'occasion. Pour clore cet événement solidaire, les deux formations de 90 choristes chanteront *Je t'aime, tu vois* de Daniel Guichard, parrain national de l'édition 2019 de *1000 chœurs pour un regard*.

Dimanche 8 mars | 16h | Espace Tino Rossi  
Tarif : 8€ | Bénéfices reversés à Retina France  
Renseignements : 04 42 02 54 89



Photo : D.R.

14 mars

## STUDIO MÉLODIE

## Show du printemps



Photo : GillesCSI3

Le show du printemps permettra à l'ensemble des élèves du *Studio mélodie* de chanter publiquement lors d'une prestation unique. À 14h30, les enfants et ados investiront la scène, suivis à 20h par les adultes pour un show aux couleurs du printemps. Un vent de liberté soufflera dans la salle avec des titres -chorégraphiés- issus du répertoire de la variété française et internationale.

Un peu plus tard en avril, le *Studio mélodie* proposera un stage permettant aux personnes intéressées de rejoindre le cursus de l'association en cours d'année et de pouvoir participer au spectacle du mois de juin.

Samedi 14 mars | 14h30 et 20h | Espace Tino Rossi  
Renseignements : 06 20 39 75 02  
www.studiomelodie.org



20 mars

CONFÉRENCE

Le parler marseillais : Qué navi? Par Médéric Gasquet-Cyrus

Durant deux minutes quotidiennes, les auditeurs de France Bleue ont l'habitude de le suivre en écoutant sa chronique *Dîtes-le en marseillais!* Ceux-là et tous les autres pourront faire la rencontre de Médéric Gasquet-Cyrus, maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille et chercheur au Laboratoire Parole et Langage, lors de cette conférence où ils découvriront sa passion pour le parler marseillais, cet art de s'exprimer comparable à nul autre pareil.

Contraints de parler le français de France au début du xx<sup>e</sup> siècle, les Marseillais et les Provençaux l'ont fait à leur manière en intégrant à cette langue imposée des tournures provençales francisées, en adaptant des mots venus de Paris voire en transformant la signification de certains termes. Sans oublier l'apport linguistique des communautés étrangères.

Médéric Gasquet-Cyrus n'a de cesse d'interroger ce parler marseillais que les publications scientifiques étudient depuis les trente dernières années. Qu'a-t-il encore à nous apprendre? Quel est son devenir? Comment est-il devenu populaire au point de s'afficher sur des tee-shirts destinés aux gens d'ici mais aussi aux touristes? Autant de questions auxquelles répondra Médéric Gasquet-Cyrus, également auteur des livres *Le marseillais de poche*, *Le marseillais pour les nuls*, *Marseille pour les nuls* et *Dictionnaire du marseillais*.

Lors de cette rencontre, il retracera les origines du parler marseillais pour mieux appréhender son évolution actuelle et future.

Vendredi 20 mars | 19h30 | Salle de La Capelane  
Gratuit | Renseignements : 04 91 67 17 79



Photo : D.R.

12 avril

OPÉRA

La Belle Hélène



Photo : D.R.

Après avoir enchanté le public avec *Mireille* de Gounod, *l'Association des interprètes lyriques Marseille Provence*, qui œuvre à promouvoir des chanteurs débutants avec le concours de musiciens, de techniciens du spectacle et d'un chœur lyrique amateur, revient fouler les planches pennoises avec ce qui est considéré comme le chef-d'œuvre d'Offenbach, *La Belle-Hélène*.

Écrit en 1864, cet opéra comique suit *Orphée aux enfers* (1858), précédent succès du compositeur, pour s'inscrire dans le même esprit : la parodie mythologique. Le musicien Offenbach et ses deux talentueux librettistes Ludovic Halévy et

Henri Meilhac, se lancent dans une caricature réjouissante de la société du Second empire. Le récit de l'enlèvement d'Hélène par le berger Pâris, responsable du déclenchement de la Guerre de Troie, revisite avec humour le règne de Napoléon III, son absence de moralité et son goût effréné des plaisirs.

Si le compositeur a pris le parti de faire sourire et même rire en moquant les compositeurs à la mode tels Rossi, Meyerbeer et leur incessante référence à l'antique, son œuvre ne renferme pas moins une grande qualité à plusieurs titres. On y éprouve la richesse de l'invention mélodique et instrumentale,

ainsi que l'art d'ajuster la partition selon la situation dramatique. Ainsi, chaque artiste du chœur se voit confier un rôle à part entière qui entraîne toute l'action, leur ensemble faisant de cette œuvre une véritable comédie musicale avant l'heure.

Dimanche 12 avril  
15h | Espace Tino Rossi  
Tarifs : 16€ et 11€  
Renseignements : 04 91 67 17 79



ET AUSSI...

CLUB DE LECTURE

13 et 14 janvier, 10 et 11 février, 9 et 10 mars, 6 et 7 avril | Médiathèque, montée 89 (village des Pennes)

Les bibliothécaires municipales convient les Pennois à venir échanger et partager leurs coups de cœur littéraires au cours de deux rendez-vous mensuels gratuits : le lundi à 14h ou le mardi à 19h  
Renseignements et réservations : 04 91 67 17 83  
bibliotheque@vlpm.com

CLUB D'ÉCOUTE

15 janvier, 5 février, 18 mars et 8 avril de 17h30 à 19h | Salle Atmosphère de l'EMMAD

Moment d'échange et de convivialité autour de la musique, animé par un bibliothécaire et un professeur de formation musicale. Gratuit  
Renseignements : 04 91 67 17 83 | bibliotheque@vlpm.com

SOIRÉE RESTOS DU CŒUR

7 février | 20h | Espace Tino Rossi

L'association Agir organise un repas-spectacle précédé d'un apéritif au profit des Restos du cœur. Pour l'occasion, enfants et adultes de l'association danseront.  
Tarif : 23€ et 11,5€ pour les enfants jusqu'à 12 ans  
Réservations : 06 20 75 92 39

SOIRÉE CABARET SING SWING'N BE HAPPY

8 février | 19h | Espace Tino Rossi

Repas-spectacle organisé par La Porte des Étoiles  
Renseignements/réservations : 06 22 23 49 22

RÉCITAL DE VIOLONCELLE

9 février | 16h | Salle de La Capelane

La violoncelliste brésilienne Milène Aliverti, professeur à l'Université Fédérale du Rio Grande do Sul et violoncelliste principale de l'Orchestre de Chambre du Théâtre Sao Pedro de Porto Alegre, présente son récital avec des œuvres de J.S. Bach et de compositeurs brésiliens.  
Gratuit. Programme sur [www.pennes-mirabeau.org](http://www.pennes-mirabeau.org)  
Renseignements : 04 96 15 17 99

LES MERCREDIS DES PETITS FERMISERS

4, 11, 18 et 25 mars | La Ferme pédagogique

Quatre matinées mêlent différentes activités destinées aux enfants âgés de 6 à 10 ans : observation des animaux, nettoyage, nourrissage, promenade en calèche, poney (soin, pansage, selle, initiation à la monte, passage au trot...), atelier création dans la salle de classe. Tarif : 30€ pour les quatre séances  
Nombre de places limité | Inscription obligatoire : 04 42 02 87 28 ou facebook de la Ferme pédagogique : [www.facebook.com/ferme.lespennes](http://www.facebook.com/ferme.lespennes)

LA NUIT DES ÉTOILES

20 et 21 mars | 19h | Espace Tino Rossi

Au profit de la recherche contre le cancer et de La Maison de Gardanne

20 mars : soirée années 70 et 80 avec un show de Rémy Bastien.

21 mars : La Nuit des étoiles fait son show avec plusieurs artistes invités.

Renseignements/réservations : 06 22 23 49 22

BALLADES MUSICALES ET SCÈNES OUVERTES

du 30 mars au 2 avril | 18h30 | Jas'Rod

Ballades + théâtre

les 3 et 4 avril | 20h30 | Jas'Rod

Les élèves de l'école municipale de musique jouent en public, accompagnés par les élèves du cursus de théâtre. Entrée gratuite

Informations : 04 96 15 17 99 | musique@vlpm.com

LA LOBA

3 avril | 20h30 | Salle de La Capelane

Spectacle musical aux sonorités pop-chamaniques, *La Loba* est une plongée au cœur des mémoires, là où l'intime rencontre le collectif, où le passé se conjugue au présent pour créer une expression hors du temps.  
Tarifs : 11€ et 8€. Billetterie en ligne.

Spectacle accueilli en résidence de création artistique  
Renseignements : 04 91 67 17 79 | culture@vlpm.com

STAGE DE THÉÂTRE

4 et 5 avril | Salle de La Capelane

Armelle du Roscoat, professeure de l'École municipale de théâtre des Pennes-Mirabeau, convie les Pennois à un nouveau week-end de formation théâtrale, ouvert aux adultes et ados de tous niveaux.

Tarifs : 54€ (adultes) et 40€ (ados)

Renseignements : 04 96 15 17 99 | musique@vlpm.com

LA RONDE DES SENTIMENTS Théâtre jeune public

8 avril | 15h | Espace Tino Rossi

Girouette, Amour, Tristesse et Colère, sont quatre sœurs aux lourdes responsabilités car elles sont les «filles du monde». L'aînée se met en tête de parcourir la Terre pour découvrir des lieux nouveaux ou légendaires. Ses sœurs, inquiètes, mènent alors l'enquête...  
Depuis 2009, la compagnie *Après la pluie* co-anime le projet «À vous de conter!» au sein du service d'hématologie pédiatrique de l'hôpital de la Timone. À partir de ces séances, elle crée des spectacles qui viennent puiser dans les textes et chansons des enfants hospitalisés.

Dès 3 ans | Tarif : 5€ | Billetterie en ligne  
Spectacle accueilli en résidence de création artistique  
Renseignements : 04 91 67 17 79 | culture@vlpm.com

Spectacle accueilli en résidence de création artistique  
Renseignements : 04 91 67 17 79 | culture@vlpm.com



Samedi 18 janvier

TRIBUTE TO DAVID BOWIE par Monzon

Le groupe interprète David Bowie depuis plus de 20 ans, avec un répertoire de 70 titres qui couvrent les périodes 1969/1983 et 1995/2003. Il est la référence nationale citée par les fans de l'artiste.

Billetterie sur place : 10€

Samedi 25 janvier

THE APE SHUFFLES (heavy stoner psychédélique)

sort son 2<sup>e</sup> EP *Trust The Fool*.

Avec les groupes locaux

TENSE OF FOOLS (rock progressif contemporain)

+ KRIGELSTEIN (stoner)

Billetterie sur place : 6€

Samedi 15 et dimanche 16 février

LOCO FESTIVAL

Des groupes locaux se produisent sur scène dans des conditions professionnelles. Une occasion unique de découvrir de jeunes talents prometteurs.

Lundi 17 février Metal symphonique

VISIONS OF ATLANTIS

+ CHAOS MAGIC Featuring

CATERINA NIX

+ MORLAS MEMORIA

Samedi 14 mars

SUFFOCATION

Groupe américain né en 1988,

pionnier du brutal death metal

Samedi 21 mars

THE HOST

Ces trois Marseillais distillent une musique rock'n folk nourrie aux grands classiques : Pearl Jam, Beatles, Led Zeppelin, Queen Of Stone Age, The Clash et The Black Keys.

Tous les détails et tarifs sur [www.jasrod.fr](http://www.jasrod.fr) et au 04 91 51 87 46

ERRATUM LOTOS

Contrairement à ce qui était annoncé dans le précédent numéro du *Pennois*, le loto du Tambourin club du 18/01 aura lieu à 19h et non à 15h.

SYNDICAT D'INITIATIVE

SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Du 29 mars au 4 avril, Espace Tino Rossi, de 14h30 à 18h, vernissage samedi 28 mars à 18h30, samedi 4 avril : fermeture à 17h. Ce rendez-vous culturel annuel vous accueillera dans un espace ouvert, effaçant l'appréhension d'avoir à pousser la porte d'une galerie. Les quatre-vingt peintres et sculpteurs, dont 20 à 25 artistes de prestige invités et une soixantaine de participants aux concours, présenteront environ 140 œuvres. Les concours sont ouverts à tous les artistes, les demandes de dossiers d'inscription sont en cours. Date limite de dépôt : 29 février.

BILLETTERIE

Théâtre Torsky (Marseille)

Lou, 2 février à 16h (37€)

Grand Théâtre de Provence (Aix-en-Provence)

Michel Jonasz, 2 février à 18h (Tarif réduit : 62€)

Le Pasino (Aix-en-Provence)

Roch Voisine, 5 février à 20h30 (Tarifs réduits : 42€ et 36€)

Le Dôme (Marseille)

Malik Bentalla, 7 février à 20h30 (Tarifs réduits : 43€ et 39€)

L'Idole des jeunes, 8 février à 20h30 (Tarifs réduits : 54,50€ et 44,50€)

Le Silo (Marseille)

Dani Lary, 19 mars à 20h30 (Tarif réduit : 41€)

Jarry, 20 mars à 20h30 (31€)

Arena du Pays d'Aix (Aix-en-Provence)

M. Pokora, 20 mars à 20h (Tarif réduit : 56€)

Renseignements :

35 Bis, avenue Victor Hugo

Tél : 04 42 02 55 14

Fax : 04 42 02 94 66

E-mail : [si.lespennesmirabeau@free.fr](mailto:si.lespennesmirabeau@free.fr)

Horaires : lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h, mercredi de 8h à 12h.



Lou prouvençau estroupia

Un còup la Prouvenço devengudo franceso, lei Prouvençau, pichoun à pichoun, leissèron rintra de mot francés dins sa vièio lingo; coumo nautre fèn vuet emé l'anglés. Es triste de va dire, mai lou prouvençau que parlavon nouèstreï rèire-grand èro cafi de mot francés. V'en dóuni quaquès eisèmples, em'à coustat lou vertadié mot prouvençau que serié bèn d'emplega e faire coumo nouèstreï cousin dóu Canada que vouelon pas de mot anglés dins soun francés d'eila : moun pèro (paire), ma mèro (mère), ma sur (sœur), lou souar (sero), lou chivau (cavau), lou chin (can), sueivre (seguir), l'espouar (espérer), la vouaturo (veituro), lou cièle (cèu), la maladié (malautié). La tiero es enca longo e es pas eisa se parlas un prouvençau dóu brès d'oubliada lei mot qu'avès aui quouro erias pichounet, mai pèr quaucun que si mete à la «lingo nouestro», serié bèn que la parlèsse e l'escrivèsse dins touto sa pureta.

Bernard Rémuzat  
Escolo Espenenco de Lengo Prouvençalo



LES PENNES-MIRABEAU D'ABORD

Le groupe majoritaire ne s'exprimera plus dans cet espace d'expression à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019. *Le Pennois* étant une publication de la Ville des Pennes-Mirabeau, il est, à ce titre, payé avec de l'argent public. C'est le choix de la majorité municipale de ne pas utiliser un espace d'expression publique, payé avec de l'argent public, en période électorale. Le financement d'une élection devant se faire par les candidats à cette élection.

Contact : lespennesdabord@gmail.com

RASSEMBLEMENT NATIONAL LES PENNES-MIRABEAU

Les élus de notre groupe souhaitent une très belle année aux Pennois. Nous leur souhaitons au passage, pour 2020, une nouvelle équipe municipale car la majorité actuelle, a des manières bien à elle. Nous avons été tout au long du mandat force de proposition. Nous avons proposé des solutions pour baisser les impôts, réduire l'insécurité, éviter des fermetures de commerces, ainsi qu'endiguer les embouteillages ou encore améliorer nos écoles. Face à ces propositions chiffrées, la majorité s'est retrouvée bien embêtée car elle ne pouvait rien nous reprocher. Dès lors ces élus ont opté pour une autre stratégie, les poursuites judiciaires ! Ils ont traîné Maximilien Fusone au tribunal. Pour rien. L'affaire s'est finie en

nullité. Ils ont envoyé un huissier au domicile de Maximilien, devant ses enfants de 6 et 8 ans. Une élue de leur majorité est allée dire à l'employeur de sa femme qu'il risquait 1 an de prison ! Il y a quelques mois, un élu de cette majorité a agrippé violemment un père de famille qui l'accompagnait avec ses enfants. Violence physique, intimidation, voilà les méthodes de cette majorité municipale qui compte, dans ses rangs, un parlementaire. Nous avons décidé de ne pas répondre à la violence physique. Nous laissons les Pennois seuls juges de ces élus qui ne nous intimident pas. Nous ne leur avons demandé qu'une chose. Qu'ils vous remboursent chers Pennois. Car cette guerre judiciaire est menée avec votre argent, en effet c'est

vous qui payez leur avocat ! Lorsque l'on s'engage en politique, même au niveau municipal pour la ville que l'on aime, on s'attend à prendre des coups. C'est le jeu. Mais s'en prendre à la famille d'un élu, montre la fébrilité d'une bande qui ne défend pas les habitants de notre ville mais simplement ses mandats rémunérés.

A part cela, le Maire nous a confirmé que le chargé de prévention de la délinquance a bien emmené des enfants voir un pseudo artiste qui a sorti un album intitulé « DJIHAD ». M Amiel n'a rien trouvé à redire !

Contact : Maximilien Fusone au 06 03 45 45 78 et par mail lespennes.bleumarine@gmail.com

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Avant toute chose, nous souhaitons tout d'abord vous souhaiter une très bonne année 2020 ! En espérant que ces fêtes de Noël et ce réveillon ont été une nouvelle fois, l'occasion de passer de bons moments en famille ou entre amis. Cette année 2020 sera importante sur le plan de la démocratie. En effet, plusieurs élections auront lieu : les élections municipales, les élections consulaires pour les français de l'étranger et enfin les sénatoriales. Suivront les élections départementales et régionales en 2021, qui précéderont l'élection Présidentielle en 2022. Les élections municipales permettront à chaque pennois de voter pour les conseillers municipaux. Ce sont alors ces conseillers municipaux, qui éliront à leur tour le Maire de leur choix. Le conseil municipal

est donc le lieu qui permet d'envisager l'avenir de la ville ; il est un lieu de débat et de décision. Les sénateurs sont élus par des grands électeurs. 95% des votes viennent des conseillers municipaux. Pour les Bouches-du-Rhône, nous avons actuellement 8 sénateurs élus à la représentation proportionnelle des votes. Comme pour les municipales, ils sont présentés sur des listes et élus en fonction de leur ordre d'apparition. Les prochaines élections municipales sont donc très importantes. Le vote est un devoir : si ce n'est déjà fait, votre inscription sur les listes électorales peut se faire jusqu'au 7 février 2020. Le vote est un droit : si vous n'êtes pas en possibilités de vous déplacer, vous pouvez utiliser une procuration, même si nous vous déconseillons de la donner à un élu ou à un

membre de ses proches. Sur ce dernier point, nous allons proposer à la Mairie, de mettre en place un système de minibus à disposition des Pennois qui n'ont pas de moyen de locomotion ou qui ont des difficultés à se déplacer. Ceci permettra de garder les bulletins de vote secret comme prévu par la loi de 1913.

Geneviève BATTINI et Romain AMARO  
Elus républicains d'opposition  
Tél. : 06 26 16 49 37

GROUPE PENNES-AVENIR

Nous dénonçons souvent pour déplorer la passivité de la Majorité Municipale quand les mauvais coups viennent d'ailleurs. Qu'on ferme la perception, qu'on ferme 1 jour et demi nos bureaux de poste, que nos navettes ne s'améliorent pas que nos élus « macronistes » soient silencieux, qu'ils n'appellent pas les Pennois à protester, c'est quasiment donner son accord à ces reculs. Mais des élus au service des citoyens c'est notre ADN, pas la leur. Par ailleurs, notre majorité macroniste impose des reculs. Par exemple, c'est elle qui a décidé de supprimer tous les panneaux d'affichage. Bonjour la libre expression pour ceux qui n'ont pas les grands médias à leur botte. Pour ce qui est des salles municipales, pour plus

de 21 000 Pennois(es), il n'en reste qu'une, celle de la Voilerie (Tino Rossi, trop chère). Nous avons dû, pour pouvoir organiser une soirée importante pour l'ensemble des valeurs de la Gauche, trouver un refuge dans la municipalité voisine, Septèmes. Quand on a suicidé le Centre Social, les activités ont dû aller voir ailleurs. L'opacité entoure toutes les décisions. Que comptez-vous faire de la salle de gym en haut du Bd Tardy ? Que deviendra dans vos projets le Théâtre Martinet ? On y engrangera de la farine pour le futur moulin ? Les Pennois doivent savoir où va leur argent. Le logement à côté du Pavillon Frédéric Mistral vide alors que n'importe qui pénètre dans la salle en cyclo et saccage tout.

Nous vous proposerons dans les jours à venir d'autres options, d'autres choix où vous aurez l'occasion de vous retrouver. Nous n'allons pas marcher dans cette même voie mais c'est ensemble que nous allons décider ou l'on va. C'est notre conception de la Démocratie dans notre commune et notre objectif est qu'elle devienne une réalité dans la pratique.

Serge BARONI - PCF - Front de Gauche  
06 42 90 95 27  
www.pcfseptemeslespennescabries.com

PERMANENCES

|  |   |   |                                  |
|--|---|---|----------------------------------|
| <b>RENDEZ-VOUS DU MAIRE</b><br>Pour prendre rendez-vous, appeler le 1 <sup>er</sup> lundi du mois, à partir de 14h   | Mme le maire reçoit une demi-journée par mois, sur rendez-vous                                | <b>Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau (Mairie)</b>  | <b>09 69 36 24 12</b>            |
| <b>CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX</b>  | Permanence les 2 <sup>èmes</sup> mardi de chaque mois 17h-18h30                               | Salle des Bouroumettes (à côté de la crèche)<br>7, chemin de Pierrefeu - Les Cadeneaux<br>13170 Les Pennes-Mirabeau | 04 13 31 11 73<br>04 13 31 08 97 |
| <b>DÉPUTÉ</b><br>M. Mohamed Laqhila, Député des Bouches-du-Rhône<br>M. Bernard Fiochi, Collaborateur parlementaire de M. Mohamed Laqhila                                     | Sur rendez-vous :<br>Les lundis et vendredis<br>Tous les jours                                | Office Meeting<br>485, rue Marcellin Berthelot<br>13290 Aix-en-Provence   | 06 14 33 85 94                   |
| <b>MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE</b><br>M. Vincensini reçoit, sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés | Les lundis et mardis matin  | Mairie : 7, rue P. et M. Curie<br>Aix-en-Provence<br>MJD : bât i2, 2, rue Raoul Follereau<br>Aix-en-Provence        | 04 42 91 93 95<br>04 42 20 90 32 |
| <b>ORDRE DES AVOCATS</b><br>Consultations gratuites pour les moins de 18 ans   | Le mercredi<br>14h30-16h30  | Palais de justice, Place Verdun<br>Aix-en-Provence  | 04 42 21 72 30                   |
| <b>PERMANENCES NOTARIALES</b>  | Sur rendez-vous :<br>Le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois<br>9h - 12h                      | Service Urbanisme<br>Rue Jean Aicard - Les Cadeneaux<br>13170 Les Pennes-Mirabeau                                   | 04 91 67 17 00                   |
| <b>ÉCRIVAIN PUBLIC</b><br>Mme. Marie Le Deuff reçoit sur rendez-vous   | Les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> vendredis de chaque mois<br>9h-12h sur rendez-vous | CCAS des Pennes<br>8, avenue du Général Leclerc   | 04 91 67 17 37                   |

PERMANENCES JURIDIQUES

|   |   |  |                |
|---|---|--|----------------|
| <b>CONCILIATEUR DE JUSTICE</b><br>M. Jean-Paul LANCAR   | Le 1 <sup>er</sup> et le dernier mercredi du mois<br>14h-16h30 sur rendez-vous                  | Ancienne mairie annexe de la Gavotte<br>Place Victorin Isnard<br>13170 Les Pennes-Mirabeau | 04 91 67 17 88 |
| <b>CONSULTATION JURIDIQUE (CDAD)</b><br>Sur rendez-vous   | Permanence le 3 <sup>ème</sup> mercredi du mois<br>9h-12h                                       |  | 04 42 52 29 00 |
| <b>APERS</b> (ASSO. AIXOISE DE PRÉVENTION ET DE RÉINSERTION SOCIALE)<br>Service d'aide aux victimes d'infraction pénale | Permanences sur rendez-vous les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> jeudis du mois<br>9h-12h |  |                |

ACTION SOCIALE

|  |   |  |  |
|--|---|--|--|
| <b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b><br>Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé... |   | Chef-lieu : 8, avenue Général Leclerc<br>(Parking de La Poste)<br>Gavotte : 77, av. François Mitterrand :<br>mardi et vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 14h à 17h30 | standard commun :<br>04 91 67 17 37                                      |
| <b>CAF 13</b><br>Permanences de la CAF dans les deux CCAS de la commune, sur rendez-vous.  | 1 <sup>er</sup> jeudi du mois, de 9h à 12h<br>et le 3 <sup>ème</sup> mardi du mois, de 9h30 à 12h | CCAS des Pennes<br>CCAS de La Gavotte  | 04 86 17 91 97<br>(pour prendre rendez-vous)                             |
| <b>CARSAT SUD-EST</b><br>(CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL)   | Du lundi au vendredi<br>8h30-12h et 13h-16h   | L'Atrium bât. A   4, av. M. Pagnol   Aix-en-Pce<br>10 av. José Nobre   Martigues (mardis seulement)  | 39 60 (particuliers)<br>0821 10 13 13 (sociétés)<br>www.carsat-sudest.fr |
| <b>EPE</b> (ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS)<br>Permanences d'écoute assurée par un psychologue, sur rendez-vous.  | Deux mercredis<br>et un samedi par mois   | 13, rue Jean Aicard<br>les Cadeneaux<br>13170 Les Pennes-Mirabeau  | 04 42 59 64 53   |
| <b>CPAM DES BOUCHES-DU-RHÔNE</b> (ASSURANCE MALADIE)   |   | CPAM 13<br>13421 Marseille cedex 20  | www.ameli.fr   |

EMPLOI/LOGEMENT

|  |   |   |                                       |
|--|---|---|---------------------------------------|
| <b>PÔLE EMPLOI</b><br>Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis, sur rendez-vous, à l'antenne de Marignane | Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h15<br>Le vendredi de 8h30 à 12h30  | Le Floricity Bâtiment A<br>ZAC Bausset-Florides - RD9<br>13700 Marignane  | 3949<br>www.pole-emploi.fr            |
| <b>MISSION LOCALE</b><br><b>BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI</b><br>Informations sur la recherche d'emploi et la formation | Du lundi au vendredi<br>9h-12h, 14h-17h (sauf le mercredi après-midi pour le BME et le vendredi après-midi pour la mission locale)                                  | Ancienne mairie annexe de la Gavotte<br>Place Victorin Isnard<br>13170 Les Pennes-Mirabeau  | 004 91 67 17 89<br>Fax 04 91 67 16 93 |
| <b>PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE)</b><br>Pour toutes les personnes en difficulté d'accès à l'emploi       | Lundi et vendredi 14h-17h<br>Mardi 9h-12h et 14h-17h<br>Mercredi 9h-12h<br>(fermeture le 3 <sup>e</sup> mercredi du mois)   |   | 04 42 52 80 10                        |
| <b>ADIL</b> (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT)   | Permanence le 1 <sup>er</sup> mardi de chaque mois<br>9h30-12h30, 13h30-17h<br><br>les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 17h | ADIL des Bouches-du-Rhône<br>Antenne de Vitrolles<br>bât. la Ginstière (quartier des Plantiers)<br><br>Antenne de Gignac-la-Nerthe<br>CCAS (place de la mairie) | 04 96 11 12 00<br><br>04 42 77 03 77  |
| <b>CAUE</b><br>Architecte conseil du CAUE   M. Olivier Mollet  | Permanences les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois 9h-12h  | Service Urbanisme<br>Rue Jean Aicard, les Cadeneaux   | 09 69 36 24 12                        |

ENVIRONNEMENT

|   |   |                                 |                |
|---|---|---------------------------------|----------------|
| <b>RAMASSAGE DES DÉCHETS À DOMICILE</b><br>Encombrants et déchets verts   |   |                                 | 04 42 91 49 00 |
| <b>DÉPÔT EN DÉCHETTERIE</b> (pour les particuliers)<br>Déchets dangereux, encombrants, gravats, ferrailles, végétaux, huiles de vidange, piles, batteries, pots de peinture, huile végétale | du lundi au samedi 9h-12h 14h-18h<br>et dimanche et jours fériés 9h-12h | La Grande Colle Est, Les Pennes | 0810 00 31 10  |



**VENDREDI**  
**24**  
**JANVIER**

**CÉRÉMONIE DES VŒUX**

**ESPACE TINO ROSSI**  
**18<sup>H</sup>**